



SEANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2023

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le QUATORZE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

- 2) Adhésion de la commune de Tourrette-du-château à la Métropole Nice Côte d'Azur,

FINANCES

- 3) Maison du cimetière – protocole d'accord transactionnel,
- 4) Régime de subvention pour les travaux de restauration et de reconstitution d'éléments architecturaux menés sur les façades – délibération municipale n° 10 du 13 février 2002 - modificatif,
- 5) Flotte automobile -Cession du véhicule communal de marque Peugeot 308 immatriculé EJ-732-SF,

STATIONNEMENT PAYANT

- 6) Suppression de la zone 3 dite « zone Petite Afrique »,
- 7) Dépenalisation du stationnement payant sur voirie – Forfait post-stationnement – passation d'une convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI),

DEPLACEMENT DOUX

- 8) Métropole Nice Côte d'Azur – Activités de vélos en libre accès – approbation des redevances d'occupation domaniale versées par les opérateurs de vélos,

ELU LOCAL

- 9) Désignation d'un référent déontologue,

ARCHIVES COMMUNALES

- 10) Passation d'un contrat Don d'archives de feu Monsieur Jean-Jacques VEZZANI,

LOGEMENTS

- 11) Bailleurs sociaux – gestion en flux des réservations des logements sociaux – approbation et passation d'une convention avec le bailleur social IN'LI PACA.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 7 novembre 2023



Le Maire,
Roger ROUX